



Le 08 octobre 2015

Communiqué de presse

Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles en Pays de la Loire (PCAE) :

Une nouvelle dotation de l'Etat pour améliorer la compétitivité des filières animales

Le renforcement du plan de soutien à l'élevage annoncé par le Premier ministre le 3 septembre 2015 se traduit notamment par une augmentation de enveloppe consacrée au plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles (PCAE) de 3,7 millions d'euros pour la région des Pays de la Loire.

Désormais, les crédits d'État alloués au PCAE régional s'élèvent à 8,3 millions d'euros. Couplés avec les crédits mobilisés par la Région (1 M €), et des crédits européens (15 M€ FEADER), l'enveloppe globale 2015 du PCAE élevage en Pays de la Loire s'établit à **28,5 millions d'euros**.

L'objectif est de soutenir les investissements des exploitations agricoles pour développer leur performance économique, favoriser la préservation de leur environnement et améliorer les conditions de travail.

La modernisation des bâtiments, le développement d'une démarche agro-écologique, l'amélioration de la performance énergétique, l'amélioration de la qualité des produits, la valorisation des liens entre produits et territoires s'inscrivent dans ces axes prioritaires.

Cette augmentation des crédits permettra de soutenir les projets sélectionnés dans le cadre des deux appels à projets lancés en 2015.

Le premier à appel à projets au titre du PCAE élevage était ouvert du 1er avril au 18 mai 2015. Le comité de sélection, réuni le 14 septembre 2015, a dressé la liste des **375 projets qui seront accompagnés**, pour un montant global de crédits mobilisés de 17,1 millions d'euros.

Pour le deuxième appel à projets, ouvert du 3 août au 30 septembre 2015, c'est plus de **11 millions d'euros** qui seront dédiés au financement des dossiers qui sont en cours d'instruction dans les services d'État départementaux.

Plus d'information sur <http://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/>

Préfecture de la région Pays de la Loire,

Préfecture de la Loire-Atlantique

Service régional de la communication interministérielle (SRCI)

02 40 41 20 90 / 20 91 – 06 78 75 50 67

pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr

<http://www.pays-de-la-loire.pref.gouv.fr>